

Ça tourne à l'école Sainte Marie de Beignon !



L'école Sainte Marie de Beignon a été fondée en 1807 par Michelle Guillaume et Gabriel Deshayes, tous deux natifs de Beignon. Ils œuvraient à développer l'instruction dans les campagnes.

Située au cœur du bourg de Beignon, près de l'église et à proximité de la mairie et des services de la commune, elle fait partie intégrante du patrimoine beignonnais.



Au cours de son histoire, notre petite école a toujours su écrire de nouveaux chapitres. Un nouvel épisode est en cours d'écriture et ce dernier est nécessaire pour poursuivre la belle histoire de notre école.

Une vidéo a été réalisée afin de présenter notre établissement et lancer une cagnotte participative qui permettra d'effectuer des travaux.

C'est toute la communauté éducative qui va bénéficier de ce projet car chacun gagnera en qualité d'accueil : enfants, enseignantes et parents.

Le coût de ces travaux s'élève à 28 000 euros.

Afin de réaliser entièrement notre projet, nous recherchons des aides supplémentaires.

Grâce au Fonds Saint Patern, vous pouvez contribuer à ce beau projet pour les élèves et futurs élèves de l'école.

Nous comptons sur la générosité de chacun, parlez-en autour de vous.

Nous remercions toutes les personnes et entreprises qui soutiendront notre projet.

Chaque geste et aide seront précieux pour notre école, mobilisons-nous !



Collecte en ligne



Faites un don en ligne sur :

<https://app.joinly.com/app/member/web-site/60118d42c-f31a00007a8941e/Ecole-Sainte-Marie-Beignon>

Contact : Audrey Pérot, chef d'établissement

eco56.stema.beignon@enseignement-catholique.bzh ☎ 02 97 75 74 00

ecolestemariebeignon.eklablog.com Facebook : Apel Sainte-Marie



Il n'y a pas de petit don !

Association habilitée à recevoir des dons ouvrant droit à une réduction d'impôts

Pour les particuliers : réduction d'impôts égale à **66% des sommes versées dans la limite de 20 % du revenu imposable.**

Exemple : un don de 200€ ne coûte réellement que 68€

Pour les entreprises : réduction d'impôts aux taux de **60%** dans la limite de **5 %** du C.A. HT

COMMENT DONNER ?

Par Courrier Postal

CHÈQUE À L'ORDRE DE :
Fonds
Saint-Patern



Adresser
le don
à :

Directement à l'établissement :
École Sainte Marie
4, rue du pourpris
56380 BEIGNON

Par Internet



Faire un don en ligne sur

<https://app.joinly.com/app/member/web-site/60118d42cf31a00007a8941e/Ecole-Sainte-Marie-Beignon>



Simple
et sécurisé

Le don sera affecté au projet de l'école Sainte Marie à Beignon
vous recevrez un reçu fiscal dans les meilleurs délais.

Bulletin de soutien à retourner l'école Sainte Marie à Beignon



Nom* : _____

Prénom* : _____

Adresse* : _____

CodePostal* : _____ Commune* : _____

Mail* : _____

* facultatif

Oui je désire aider l'école Sainte Marie - Beignon

10 €
 20 €

30 €
 50 €

70 €
 100 €

200 €
 300 €

Autre montant : _____ €

Chèque à libeller avec ce formulaire rempli à l'ordre du : **Fonds Saint Patern**

Don à adresser à : **École Sainte Marie - 4, rue du pourpris - 56380 BEIGNON**

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

Je souhaite être informé des actualités de ce projet et des projets à venir